

GRAND DAX

LE MAGAZINE

grand-dax.fr



N°52

AVRIL 2026

DOSSIER

Julien Dubois réélu Président
du Grand Dax pour 6 ans



ESPRIT COLLECTIF

Voie verte 1,
les aménagements
se poursuivent

4 DOSSIER

- Le nouveau Conseil communautaire

ESPRIT COLLECTIF 13

- Rando Gourmande : nouvelle édition en 2026 ●
- Voie verte1 : les derniers aménagements ●
- Le Grand Dax sur la bonne voie ●
- Le soutien aux projets des communes ●
- Un guichet unique pour la taxe de séjour et le service hébergement ●

19 EMPLOI, FORMATION & ÉCONOMIE

- Les établissements thermaux du Grand Dax se modernisent
- Un nouveau service de réanimation à la pointe au centre hospitalier de Dax
- Les ateliers Nectoux s'agrandissent
- Le Grand Dax renouvelle son soutien aux études en santé

PORTRAIT 22

- Le tennis club de Téthieu, une belle aventure collective ●

23 INFOS PRATIQUES

- Trier ses biodéchets sans se tromper
- La plateforme habitat, un interlocuteur de confiance pour vos projets de rénovation
- L'arrêt de cuivre au bénéfice de la fibre optique

UN SEUL NUMÉRO :

N° Vert 0 800 73 00 77

ENTIÈREMENT GRATUIT, POUR RÉPONDRE
À TOUTES VOS QUESTIONS

GRAND DAX magazine - Trimestriel de la Communauté d'agglomération du Grand Dax n°52 - Avril 2026
Directeur de la publication : Président du Grand Dax - Rédaction : Direction de la communication du Grand Dax et cabinet du Président
Création graphique et composition : Service communication du Grand Dax
Photographies : service communication du Grand Dax, Clément Garby, Getty Images, Jpeg Studios, Thermes Borda, Ateliers Nectoux- DVB Construction, CH Dax Côte d'Argent.
Impression : Imprimerie Laplante - Dépôt légal à parution. Périodicité : 4 numéros par an.
Pour contacter la rédaction : Grand Dax, 20 avenue de la gare, CS 10075, 40102 Dax Cedex. - Tél. : 05 58 56 39 40 - service.communication@grand-dax.fr

Ce magazine est édité à 37 200 exemplaires sur du papier PEFC avec des encres végétales.



Chères habitantes, chers habitants du Grand Dax,

Près de 3/4 des conseillers communautaires m'ont accordé leur confiance pour présider l'agglomération durant les 6 prochaines années.

Je les en remercie : cette confiance renouvelée et accrue valide le bilan de ces 6 dernières années, ainsi qu'une méthodologie de travail qui a consisté à dialoguer, à débattre, et au final à décider afin que des réalisations concrètes puissent être menées à bien dans l'intérêt de nos concitoyens.

Le mandat qui s'ouvre continuera à préserver l'intérêt de toutes les communes, que celles-ci soient rurales ou urbaines. Dans le Bureau que j'ai formé pour m'accompagner dans la gouvernance du Grand Dax, la moitié des sièges a ainsi été attribuée aux communes rurales, et l'autre moitié aux communes urbaines.

C'est une femme, le maire de Saint-Paul-lès-Dax, Catherine Raba, qui officiera comme 1^{ère} Vice-Présidente à mes côtés, ce qui ouvrira la voie à une collaboration fructueuse avec la 2^e ville de l'agglomération.

J'ai en outre proposé aux élus qui par le passé ont adopté au sein de notre assemblée, une attitude politique et partisane, d'ouvrir une nouvelle page de notre relation, plus constructive. A cet égard, dans les semaines à venir, il nous reviendra de nous mettre d'accord pour financer durablement la compétence VOIRIE (que l'agglomération exerce pour le compte des communes), et ce afin de maintenir un budget élevé pour refaire nos routes, nos rues et nos trottoirs. J'espère que, sur ce sujet essentiel, le sens de l'intérêt général prévaudra.

Bien cordialement,

Julien Dubois
Président du Grand Dax
Maire de Dax

LES MEMBRES DU BUREAU

Conseil communautaire 2026/2032



Julien Dubois
Président
Maire de Dax.



Élu avec 72 % des voix.
- 35 voix pour
- 14 blancs

➤ 10 Vice-présidents



1

Catherine Raba
1^{re} Vice-présidente
En charge de la voirie.
Maire de Saint-Paul-lès-Dax.



2

Hikmat Chahine
2^e Vice-président
En charge des finances
et du projet
de salle de spectacle.
Maire de Tercis-les-Bains.



3

Hervé Darrigade
3^e Vice-président
En charge du
développement durable
et des mobilités douces.
Maire de
Rivière-Saas-et-Gourby.



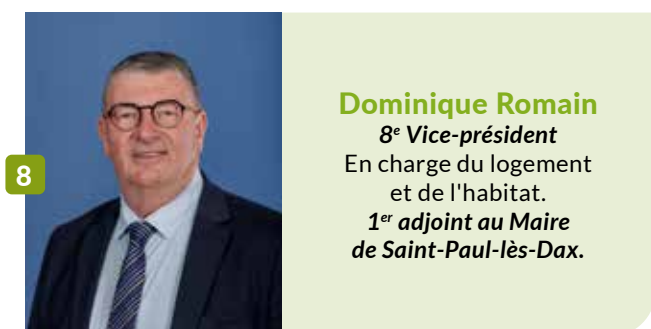
4

Grégory Rendé
4^e Vice-président
En charge du
développement économique.
2^e adjoint au Maire de Dax.



5

Martine Dedieu
5^e Vice-présidente
En charge du tourisme, du
thermalisme
et de la protection animale.
1^{re} adjointe
au Maire de Dax.

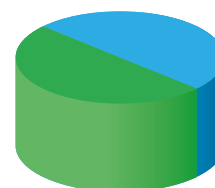


> 3 Conseillers délégués



**Les communes rurales
ont 50 % des sièges
alors qu'elles représentent
38 % de la population
de l'Agglomération.**

**Sièges
communes
rurales
(50 %)**



**Sièges
villes
(50 %)**

LES ÉLUS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

➤ 35 élus communautaires



Véronique Audouy
Maire
Angoumé



Jean-Marie Abadie
Maire
Bénesse-lès-Dax



Corinne Dulouat
Maire
Candresse



Sarah Péchaudral-Dourthe
3^e adjointe
Dax



Pascal Dagès
4^e adjoint
Dax



Guillaume Laussu
8^e adjoint
Dax



Martine Éridia
9^e adjointe
Dax



Julien Relaux
10^e adjoint
Dax



Martine Lalanne
Conseillère municipale
Dax



Patrice Boucau
Conseiller municipal
Dax



Isabelle Laborde
Conseillère municipale
Dax



Viviane Loumé-Seixo
Conseillère municipale
Dax



Randy Nemoz
Conseiller municipal
Dax



Daniel Alberdi
Maire
Heugas



Bérengère Sabourault
Maire
Narrosse



Éric Castets
3^e adjoint
Saint-Paul-lès-Dax



Nathalie Durquét
6^e adjointe
Saint-Paul-lès-Dax



Sandrine Buisson
8^e adjointe
Saint-Paul-lès-Dax



Nicolas Kuntz
Conseiller municipal
Saint-Paul-lès-Dax



Corinne Dutouya
Conseillère municipale
Saint-Paul-lès-Dax



Sylvie Péducasse
Conseillère municipale
Saint-Paul-lès-Dax



Pascal Vilaton
Maire
Saint-Vincent-de-Paul



Karine Biarnès
1^{re} adjointe
Saint-Vincent-de-Paul



Alain Bergeras
Maire
Saugnac-et-Cambran



Marie-Claude Baradat-Ristor
Maire
Seyresse

➤ 16 élus communautaires suppléants



Marie-Constance Loubère-Berthelon
5^e adjointe
Dax



Marylène Henault
7^e adjointe
Dax



Florence Peysalle
Conseillère municipale
Dax



Vincent Mora
Conseiller municipal
Dax



Jean-Jacques Gabouleaud
1^{er} adjoint
Narrosse



Sandrine Delsol
Maire
Oeyreluy



Arthur Chasseur
Conseiller municipal
Saint-Paul-lès-Dax



Julien Bazus
Conseiller municipal
Saint-Paul-lès-Dax



Jean-Claude Bardery
Maire
Siest



Thierry Bourdillas
Maire
Yzosse



Patrick Marsan
1^{er} adjoint
Angoumé



Sébastien Bacheré
1^{er} adjoint
Bénesse-lès-Dax



Karine Marin-Légrand
1^{re} adjointe
Candresse



Dominique Oréa
1^{er} adjoint
Gourbera



Philippe Cagnimel
Maire
Herm



Emmanuelle Lafarie
1^{re} adjointe
Heugas



Céline Hicaubé
2^e adjointe
Mées



Stephen Thollon
1^{er} adjoint
Oeyreluy



Caroline Jay
1^{re} adjointe
Rivière-Saas-et-Gourby



Séverine Lagraula
1^{re} adjointe
Saint-Pandelon



Corinne Laporte
2^e adjointe
Saugnac-et-Cambran



Ivan Dunoguez
1^{er} adjoint
Seyresse



David Dartiguenave
1^{er} adjoint
Siest



Valérie Leroux
Conseillère municipale
Tercis-les-Bains



Jean Bonneric
1^{er} adjoint
Téthieu



Cécile Roulier
1^{re} adjointe
Yzosse

L'ADMINISTRATION DE L'INTERCOMMUNALITÉ

Le Grand Dax agit pour tous les habitants au quotidien.

LES COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

LES COMPÉTENCES SUPPLÉMENTAIRES



La construction d'une **salle de spectacle** multifonctions de 2 000 à 3 400 places au cœur de l'Agglomération

La Voie verte 1, piste cyclable de près de 15 km, qui relie Rivière-Saas-et-Gourby à Saint-Paul-lès-Dax

Construire et gérer les équipements culturels et sportifs communautaires

La gestion des eaux pluviales urbaines

La politique de la ville

Créer et gérer les espaces France services

L'accueil des gens du voyage

L'équilibre social de l'habitat



Gérer le Chenil intercommunal

Développer l'enseignement supérieur

Aménager la voirie

L'aménagement de l'espace communautaire

La collecte et le traitement des déchets ménagers et déchets assimilés

Organiser le transport public et gérer les abris bus

Le développement économique

L'assainissement des eaux usées

Lutte contre les inondations

Agir en faveur de l'action sociale (petite enfance, personnes âgées)

Déployer le Très Haut Débit

Veiller à la protection du cadre de vie

Cartographier les équipements du territoire (SIG)

L'eau

Pour aller plus loin rendez vous sur le site du Grand Dax :
www.grand-dax.fr/connaitre-lagglo/institution/les-competences/

LE PROCESSUS DÉCISIONNEL INTERCOMMUNAL

Les 49 élus communautaires participent activement à l'élaboration des projets et en décident chacune des actions. Ces dernières prennent majoritairement la forme juridique d'une délibération du conseil communautaire, débattue, votée à chacune des séances.

Mais en amont, une délibération suit un processus décisionnel. Elle fait suite aux travaux des élus qui siègent dans plusieurs instances.

Avant le Conseil communautaire, toutes les délibérations* sont discutées :

1

En Bureau communautaire

Il réunit, le Président, les Vice-présidents et les Conseillers communautaires délégués.

2

En Conférence des maires

Cette assemblée réunit exclusivement les 20 maires de l'Agglomération.

3

En séance du Conseil communautaire

5 jours avant le Conseil, l'ordre du jour et toutes les délibérations sont envoyés aux élus communautaires. Aussi, l'ensemble des conseillers municipaux des 20 communes sont destinataires de la synthèse de ces textes.

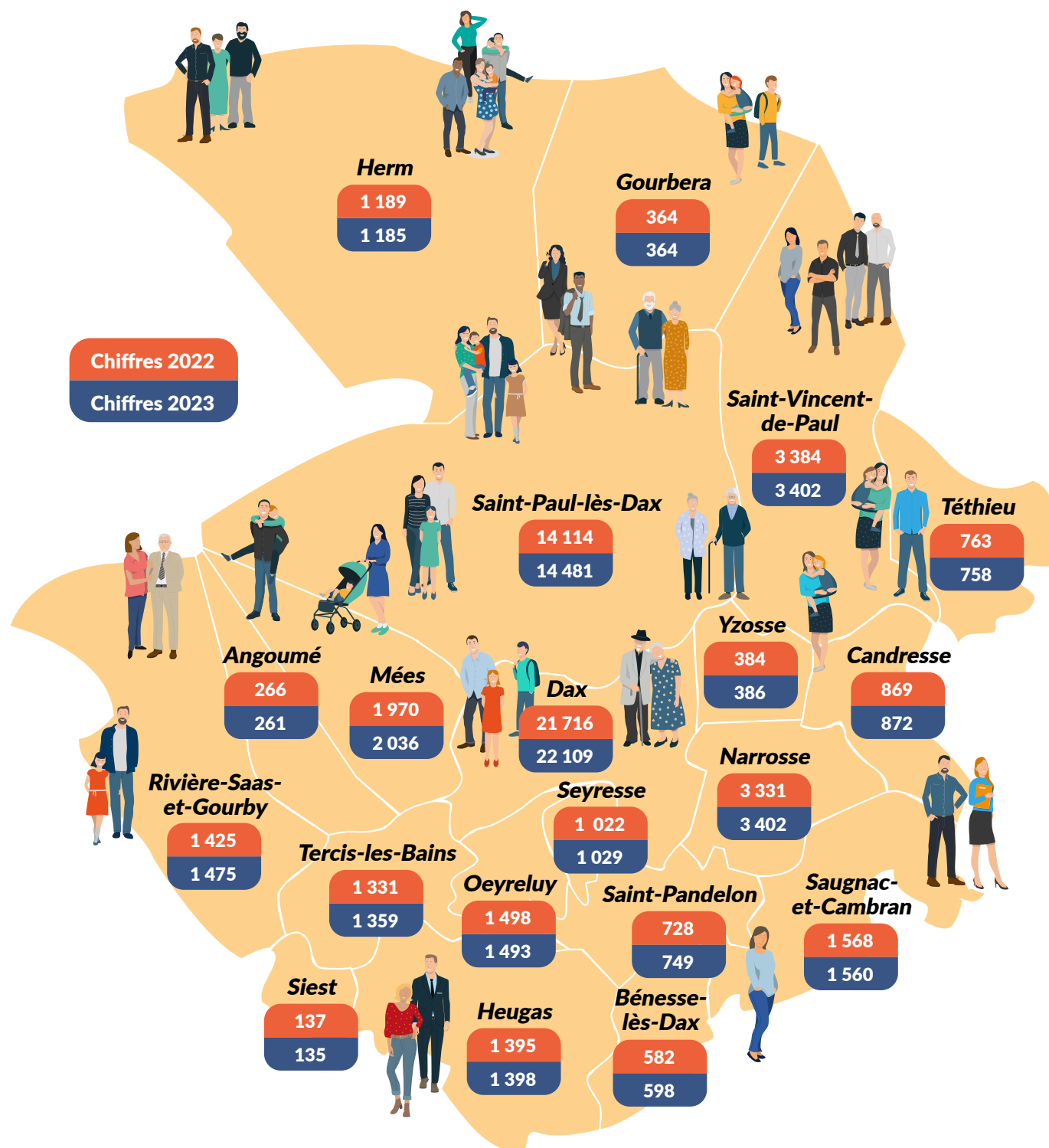
Le jour du Conseil, les délibérations sont soumises aux votes des 49 élus communautaires.

*Les délibérations sont les textes votés.

AVEC PLUS DE 1 000 HABITANTS EN UN AN, LE GRAND DAX CONFIRME SON ATTRACTIVITÉ

Le 29 décembre 2025, l'INSEE a publié les chiffres du recensement 2023. Ces chiffres confirment l'attractivité du Grand Dax, qui a gagné 1,7 % d'habitants en un an, soit 1 002 personnes supplémentaires (59 038 habitants en 2023 contre 58 036 en 2022). Cette

progression confirme une tendance de fond qui continue à s'observer encore aujourd'hui : notre territoire séduit, attire et convainc de plus en plus de d'hommes et femmes ayant décidé, d'y revenir ou de s'y installer pour y construire leur avenir.





UNE CROISSANCE PARTAGÉE

Sur les 20 communes du territoire, 17 enregistrent une hausse notable de leur population sur la dernière période observée entre 2021 et 2023. Une dynamique collective qui témoigne d'un développement harmonieux.

La commune centre, Dax, passe désormais le cap des 22 109 habitants (chiffres officiels 2023), soit 1,81 % de plus qu'en 2022, confirmant ainsi son rôle moteur au sein de l'agglomération. Même constat pour Saint-Paul-lès-Dax qui a accueilli 367 habitants supplémentaires entre 2022 et 2023. Mais la progression ne se limite pas au cœur urbain. Elle se confirme à Rivière-Saas-et- Gourby et Mées qui voient augmenter leur population respective de 3,58 % et 3,35 %. Il en est de même à Saint-Pandelon, à Bénesse-lès-Dax et Tercis-les-Bains, où cette hausse du nombre d'habitants dépasse les 2 %.

UN CADRE DE VIE QUI FAIT LA DIFFÉRENCE

Au-delà des statistiques, l'augmentation de la population traduit une réalité simple. Si de nouveaux habitants choisissent de s'installer ici, c'est d'abord pour la qualité de vie. Arrivés il y a quatre ans à Saint-Paul-lès-Dax, Sophie et sa famille ne regrettent pas leur choix. *« Nous vivons en appartement dans une grande ville. Ici, nous avons trouvé une maison avec jardin, une école à cinq minutes et des commerces de proximité. On gagne en qualité de vie tout en restant*

proches de notre travail », explique-t-elle. Cette croissance respective confirme l'intérêt pour les cadres de vie à taille humaine qu'offrent nos 20 communes résolument connectées au bassin d'emploi, aux services, à l'éducation, à l'enseignement supérieur, aux transports, aux commerces ... et à Paris, à 3h20 en TGV.

UNE ATTRACTIVITÉ DURABLE, MAÎTRISÉE ET ANTICIPÉE

Les observations et projections démographiques laissent entrevoir la confirmation de cette croissance dans les prochains recensements à paraître par l'INSEE. Les élus communautaires de l'agglomération accompagnent cette évolution à travers une politique d'aménagement et d'investissement maîtrisée sur l'ensemble du Grand Dax. D'Angoumé à Yzosse, le territoire avance collectivement. Urbaines, périurbaines ou rurales, les 20 communes du Grand Dax partagent une même ambition : conjuguer attractivité et qualité de vie. Pour y répondre, l'agglomération poursuit ses actions en matière de rénovation de l'habitat, de mobilité, de transition écologique, de développement économique, de soutien à l'enseignement supérieur, de réfection des voiries, et de construction d'une salle de spectacle multifonctions à la hauteur de son développement. Ces projets concrets préparent l'avenir et garantissent un accueil de qualité aux habitants, aux nouveaux venus comme aux futurs Grands-dacquois.

Insee
Mesurer pour comprendre

POURQUOI LES CHIFFRES 2023 SONT PUBLIÉS EN 2025 ?

Le recensement est réalisé en continu sur cinq ans auprès d'une partie de la population chaque année. Les données 2023 résultent donc de plusieurs enquêtes et d'un travail de vérification, ce qui explique un décalage d'environ deux ans pour garantir leur fiabilité.

RANDO GOURMANDE : NOUVELLE ÉDITION EN 2026

La Rando Gourmande se tiendra cette année le dimanche 28 juin au Bois de Boulogne à Dax. Cette marche d'environ 6 kilomètres attire chaque année plus de 600 participants.

UNE ACTIVITÉ DE PLEIN AIR, AUTHENTIQUE ET SOCIALE

La Rando Gourmande, c'est d'abord le plaisir d'être en extérieur, en pleine nature, et de réaliser une promenade de 6 km sans difficulté, accessible à tous les âges. Les randonneurs découvrent également le Grand Dax autrement, à travers le patrimoine naturel d'une commune ainsi que les sentiers, parfois un peu reculés, qui la parcourent. Enfin cet événement intergénérationnel, qui se déroule dans une ambiance conviviale, permet de créer du lien entre participants mais d'échanger également avec les producteurs.

UNE EXPÉRIENCE GUSTATIVE UNIQUE

Les participants pourront savourer à chacune des étapes gastronomiques du parcours des produits locaux de qualité. Ils dégusteront par exemple en entrée des rillettes de canard de la ferme Haou d'Arzet de Saugnac-et-Cambran. La dernière étape les emmènera, entre autres, à goûter une généreuse part de pastis du Moulin de Bénésse-lès-Dax. Les 8 producteurs présents lors de cette manifestation sont landais et 4 d'entre eux cultivent leurs produits sur le territoire du Grand Dax.



La billetterie sera ouverte à partir du vendredi 22 mai auprès de l'Office Intercommunal de Tourisme et du Thermalisme de Dax et de Saint-Paul-lès-Dax.

Départs par groupe de 30 personnes toutes les 10 minutes de 10h30 à 13h40

TARIFS :

15€ pour les enfants de plus de 12 ans et les adultes, 7€ pour les enfants de 4 à 11 ans, gratuit pour les moins de 3 ans





VOIE VERTE 1 : LES DERNIERS AMÉNAGEMENTS

Les intempéries de ce début d'année ont fortement ralenti les derniers travaux de la voie verte qui relie Saint-Paul-lès-Dax à Rivière-Saas-et-Gourby. Pour autant, le Grand Dax continue d'équiper la piste pour accueillir tous les usagers.

LES AMÉNAGEMENTS SE POURSUIVENT

La liaison au niveau d'Angoumé a été finalisée. Le platelage, qui permet de garantir une largeur de piste de 3 m sur cette zone étroite située entre la voie ferrée et l'Adour, a été édifié sur une longueur de 170 m. Ce plateau a été élaboré en robinier ou autrement dit en « faux acacia », espèce particulièrement adaptée pour les ouvrages extérieurs soumis à des humidifications fréquentes ou permanentes. Le relief de quelques millimètres présent sur chaque lame agit comme anti-dérapant. Le chasse-roue installé sur toute la longueur des deux côtés du platelage ainsi que les 124 m de garde-corps ont été posés pour prévenir les chutes.



Chasse-roue



Relief anti-dérapant



Garde-corps

Un Dimanche à vélo sur la voie verte, nouveau lieu :



Dimanche 7 juin, réservez votre après-midi.

De 14h à 18h, l'événement Un Dimanche à vélo part en balade sur la Voie verte 1 du Grand Dax. Animations et jeux proposés par nos partenaires, vélos à louer, etc., le Grand Dax organise un après-midi de loisirs dédié aux mobilités actives pour tous ses habitants et visiteurs.

LE CHIFFRE

Au Pont Napoléon à Saint-Paul-lès-Dax,

120

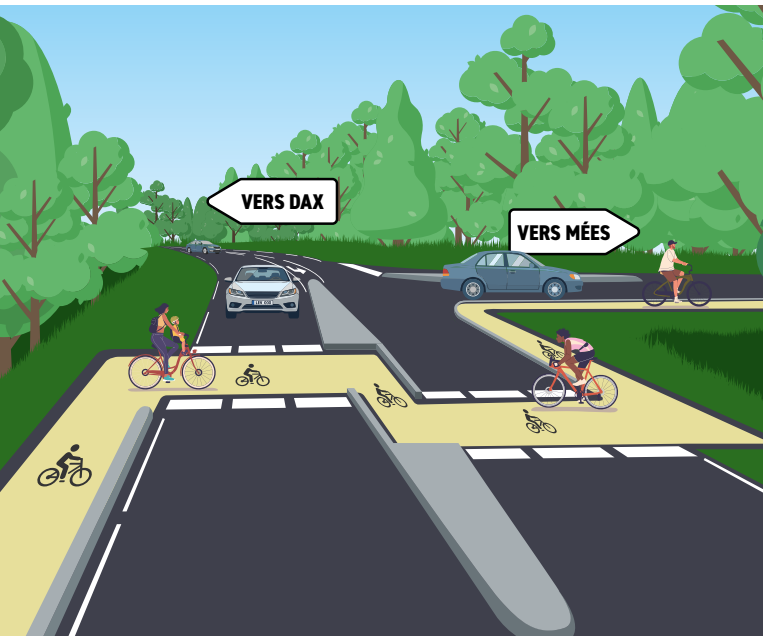
passages par jour en moyenne (piétons et vélos)

DES ÉQUIPEMENTS POUR MIEUX PROFITER

Pour assurer la sécurité de tous, à Saint-Paul-lès-Dax, un garde-corps le long de la voie ferrée mais également au niveau du bassin d'orage a été installé. 180 mètres de piste sont ainsi protégés le long de la voie ferrée au bas de la rue Marensin et 130 mètres au niveau de la digue Truol.



Enfin, l'achèvement de l'installation de mobilier comme des bancs, tables de pique-nique, ou encore panneaux d'information améliore le confort des piétons et des cyclistes tout en permettant de s'ouvrir à la richesse de l'environnement traversé par la voie verte.



LA SÉCURISATION DE LA PISTE SUR LA RD 459 EST EN COURS

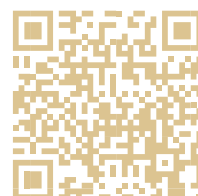
1,5 km de la Voie verte 1 longe les routes départementales 70 et 459 entre Mées et Saint-Paul-lès-Dax. La piste est protégée des voitures par des bordures émergentes. La traversée des routes sera sécurisée par un îlot refuge pour les cyclistes.



Hervé Darrigade
Vice-président en charge du développement durable et des mobilités douces
Maire de Rivière-Saas-et-Gourby

« Le Grand Dax aménage également des pistes cyclables en milieux urbains dès que cela est possible. Le dernier exemple marquant est la piste édifiée en crête de digue, parallèle à l'avenue Georges Chaulet à Dax. »

+ D'INFOS ICI



LE GRAND DAX SUR LA BONNE VOIE

Lors de ce premier trimestre 2026, des chantiers de voirie se sont achevés sur plusieurs communes de l'agglomération.



HEUGAS

Route du Tinca : rénovation chaussée.



DAX

Rue d'Argoubet : rénovation chaussée et trottoirs.



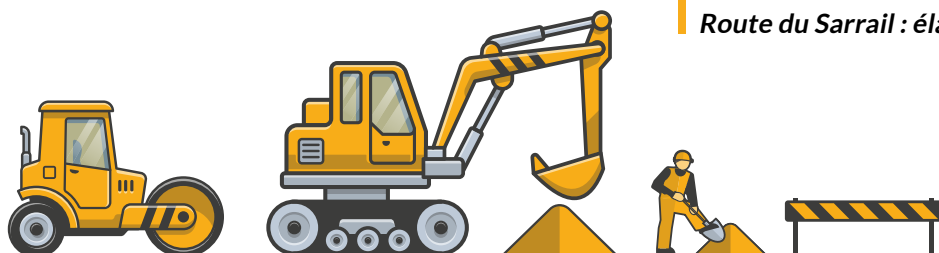
SAINT-PAUL-LÈS-DAX

Rue des Cibles : rénovation chaussée et trottoirs et création piste cyclable.



CANDRESSE

Route du Sarraïl : élargissement et rénovation chaussée.



LE SOUTIEN AUX PROJETS DES COMMUNES

Afin de favoriser la qualité de vie sur le territoire, l'agglomération a choisi de soutenir chaque année plusieurs projets portés par les communes du Grand Dax.



HERM

Objet des travaux :
Isolation de la toiture, installation VMC et remplacement des éclairages de l'école élémentaire.

Coût des travaux : 15 002,89 €

Taux de financement du Grand Dax : 42,89 %

Montant du financement du Grand Dax : 6 434,96 €

Objet des travaux :
Installation pompe à chaleur, remplacement éclairages et menuiseries des locaux du catéchisme, des anciens et de deux logements.

Coût des travaux : 19 046,53 €

Taux de financement du Grand Dax : 50 %

Montant du financement du Grand Dax :
9 523,27 €

RIVIÈRE-SAAS-ET-GOURBY



BÉNESSE-LÈS-DAX



Objet des travaux :
Isolation des murs, remplacement menuiseries et installation d'une pompe à chaleur aux salles municipales et à la garderie.

Coût des travaux : 44 073,47 €

Taux de financement du Grand Dax : 25,27 %

Montant du financement du Grand Dax :
11 136,99 €

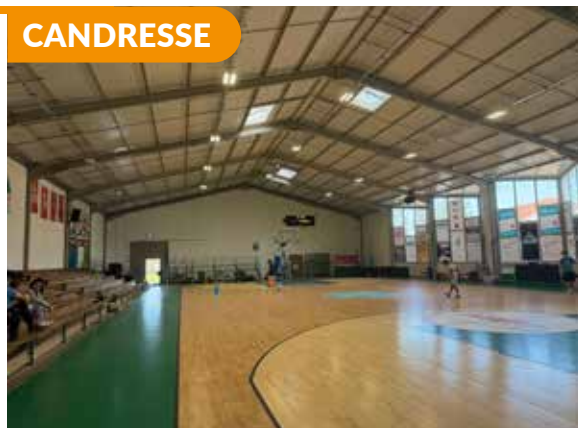
Objet des travaux :
Installation d'une VMC, remplacement des éclairages et des menuiseries de la salle polyvalente.

Coût des travaux : 40 216,32 €

Taux de financement du Grand Dax : 41 %

Montant du financement du Grand Dax :
16 488,69 €

CANDRESSE



UN GUICHET UNIQUE POUR LA TAXE DE SÉJOUR ET LE SERVICE HÉBERGEMENT

Les hébergeurs peuvent dorénavant déclarer leur taxe de séjour directement et exclusivement à l'Office Intercommunal de Tourisme et du Thermalisme du Grand Dax (OITT). Ils peuvent aussi profiter d'un accompagnement personnalisé et d'avantages proposés par une équipe experte et à l'écoute.

La taxe de séjour intercommunale, instaurée en 2017, est collectée par les hébergeurs auprès des résidents occasionnels (touristes, curistes...) dans leurs établissements (résidences, hôtels, campings, etc.) Elle sert à financer les ambitions du territoire en matière de développement touristique. Afin de faciliter les démarches des hébergeurs, un guichet unique est aujourd'hui à leur disposition à l'Office Intercommunal de Tourisme et du Thermalisme du Grand Dax (OITT).

Auparavant, les hébergeurs pouvaient également s'adresser au service taxe de séjour du Grand Dax. « Nous passons ainsi à un seul interlocuteur, dans un souci de simplification », explique Arnaud Cazaubon, régisseur de la taxe de séjour.

FACILITER LES DÉMARCHES ET CENTRALISER LES INFORMATIONS

Les hébergeurs et les professionnels du tourisme doivent effectuer des démarches obligatoires dans le cadre de la location de leurs biens :

- collecter les taxes de séjour auprès des touristes qu'ils hébergent ;
- déclarer cette taxe sur la plateforme de télédéclaration dédiée ;
- reverser cette taxe, par carte, sur le site dédié, par chèque, ou par virement.

Ces démarches s'effectuent à présent auprès du service taxe de séjour de l'OITT, qui leur fournit également des informations sur leurs statuts et les procédures à suivre. « Notre rôle en tant qu'office de tourisme est de promouvoir le territoire et de soutenir les acteurs qui y contribuent. Devenir le guichet unique pour déclarer sa taxe de séjour est cohérent avec notre mission », conclut Arnaud Cazaubon.

S'inscrire à l'OITT pour donner plus de visibilité à son logement

Les hébergeurs ont la possibilité d'adhérer à l'OITT pour inscrire leur meublé de tourisme sur la plateforme hébergement dédié à l'activité locative de l'OITT, réservable en ligne 24h/24. Cela leur garantit une plus grande visibilité auprès des touristes qui cherchent un hébergement sur place. Ils bénéficient en plus de l'accompagnement personnalisé d'une équipe experte, joignable par téléphone ou disponible sur place à l'Office de tourisme.



📌 Informations utiles

L'Office Intercommunal de Tourisme et du Thermalisme (OITT) du Grand Dax / Service taxe de séjour
11 cours Foch 40100 Dax - 05 58 56 86 85 - arnaud.cazaubon@grand-dax.fr

Horaires d'ouverture du service taxe de séjour : Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h30

LES ÉTABLISSEMENTS THERMAUX DU GRAND DAX SE MODERNISENT

Filière déterminante pour l'économie locale, le thermalisme n'a pas dit son dernier mot. Alors que la saison des cures vient de commencer, les établissements du Grand Dax, terre d'une expérience thermale d'excellence, misent sur un savant équilibre entre savoir-faire millénaire et modernisation de leurs équipements.

Figurant parmi les premières destinations thermales de France, les stations de Dax et Saint-Paul-lès Dax accueillent près de 44 000 curistes chaque année qui viennent y soigner différentes pathologies (cures en rhumatologie, phlébologie ou encore fibromyalgie) avec des soins 100 % naturels. Les ressources thermales du Grand Dax font partie des richesses du territoire, avec en premier lieu sa boue unique : le péloïde. Ce statut d'exception oblige les établissements thermaux du Grand Dax à se réinventer sans cesse.

DES ÉQUIPEMENTS INNOVANTS ET ADAPTÉS AUX ENVIES DES CURISTES

Après une année 2025 tendue pour le secteur (voir encadré), les professionnels du thermalisme continuent de proposer de nouveaux équipements. Ainsi, le groupe Cœur thermal et son établissement Les Thermes, à Dax, mise sur l'innovation avec la création d'un lit d'application de boue péloïde, Vulcano. Cet équipement de nouvelle génération permet une application automatisée et procure une sensation immersive, testée et appréciée par les curistes. Quatre cabines sont ainsi installées pour cette saison 2026. Les Thermes Bérot ont quant à eux modernisé leur bassin de mobilisation, plus esthétique et plus ergonomique.

Les Thermes Borda de Dax ont de leur côté investi plus de 550 000 euros dans trois mois de travaux titanesques, pour proposer une nouvelle expérience thermale inédite aux curistes : rénovation du spa composé de deux piscines à eau thermale, agrandissement de la piscine thermale de 250 m² dédiée à la rhumatologie et installation de 18 douches sous-marines automatisées à forte pression. « Des équipements high-tech qui améliorent les soins et répondent à une demande croissante d'autonomie de la part de nos curistes », précise Jean-Charles Pressigout, directeur général. Les Thermes proposent aussi à leurs curistes de tester le lit Vulcano de boue thermale.

Pour rester à la pointe, les professionnels du thermalisme investissent également sur le digital, avec Thermassist®, application web & mobile développée par le cluster régional AQUI O Thermes et dédiée au curiste. Utilisée par les établissements locaux, l'application contient toutes les informations liées à sa cure et au territoire (soins, planning, documents médicaux, animations...). Une preuve de plus que l'avenir de la cure thermale réside dans sa capacité à se moderniser.



La piscine des Thermes Borda entièrement rénovée.



Martine Dedieu
Vice-présidente du Grand Dax
en charge du tourisme,
du thermalisme
et de la protection animale.

« Face à la période d'incertitude budgétaire, les professionnels du secteur et les élus locaux se sont mobilisés et ont obtenu le maintien du remboursement des cures thermales par la Sécurité sociale. »

UN NOUVEAU SERVICE DE RÉANIMATION À LA POINTE AU CENTRE HOSPITALIER DE DAX



À l'arrière des urgences, un nouveau bâtiment dédié au service réanimation.

En pleine phase de modernisation, le Centre Hospitalier de Dax-Côte d'Argent se dote d'un nouveau service de réanimation polyvalent et innovant, offrant aux habitants du territoire un accès rapide à des soins critiques de haut niveau.

Le service de réanimation du Centre Hospitalier de Dax-Côte d'Argent vient de connaître une restructuration complète d'un montant de près de 15 millions d'euros. Agrandi et modernisé, il se situe à présent entre les urgences et le bloc opératoire, dans un bâtiment à l'architecture design et contemporaine. « *Les locaux, vétustes, dataient des années 1980, rappelle David Trouchaud, directeur de l'hôpital depuis l'été 2025. Il nous fallait repenser les services de soins critiques pour les rendre plus efficaces et qualitatifs.* » Ce nouveau service, inauguré en décembre dernier, répond aux besoins des patients, de leur famille et des équipes soignantes, et place ainsi l'humain au cœur de ce projet de grande envergure.

DES ÉQUIPEMENTS MODERNES ET UNE HÉLISTATION

D'une surface totale de 1500 m², le nouveau service de réanimation dispose de 10 chambres spacieuses et connectées, dont 2 équipées pour les risques infectieux. « *La lumière naturelle, des couleurs apaisantes et une acoustique maîtrisée garantissent un environnement calme idéal pour le bien-être du*



David Trouchaud,
directeur
du Centre
Hospitalier
de Dax-
Côte d'Argent

patient, poursuit David Trouchaud. Nous avons aussi pensé aux familles, en leur offrant plus de confort et des espaces adaptés aux moments parfois difficiles qu'ils vivent en ces lieux, auprès d'un proche hospitalisé. » Une hélisation installée sur le toit garantira le transfert direct des patients en détresse vitale, de l'hélicoptère à la réanimation.

UNE ARCHITECTURE EN LIEN AVEC SON ÉPOQUE

L'architecture du bâtiment a été pensée pour permettre l'installation de nouveaux matériels médicaux, et permettre une circulation plus fluide. De plus, l'édifice répond aux exigences en termes d'engagement environnemental et durabilité, faisant de cette construction un projet responsable. L'hôpital entre ainsi dans une nouvelle ère, en proposant aux habitants du territoire un accès à des soins critiques de haut niveau et confirme son rôle de pivot sanitaire, au cœur du territoire du Grand Dax qui se définit comme une Terre de santé. « *Nous entrons dans une nouvelle ère, conclut David Trouchaud. La suite ? La construction d'un nouveau bâtiment de consultation externe, et des travaux de la seconde peau du bâtiment principal, pour répondre aux exigences liées à la transition écologique.* »

LES CHIFFRES DE L'HÔPITAL

2 076

membres du personnel non médical

208

membres du personnel médical
(hors internes et médecins juniors)

981

lits et places

70 726

hospitalisations
par an



LES ATELIERS NECTOUX S'AGRANDISSENT

Les nouveaux ateliers réalisés par DVB Construction.

Installés à Dax depuis 2011, les Ateliers Nectoux sont spécialisés dans la fabrication de comptoirs en étain. L'entreprise, créée en 1930 à Paris, est labélisée EPV (Entreprise du Patrimoine Vivant) et conçoit des pièces uniques, entièrement réalisées à la main. Nectoux fait partie des deux derniers artisans au monde à perpétuer cette activité. Ses clients historiques sont les bistrotts, restaurants et brasseries, en France comme à l'international (Europe, États-Unis, Asie, Australie, Moyen-Orient). Les Ateliers Nectoux franchissent aujourd'hui une nouvelle étape avec l'acquisition d'un terrain sur l'ancienne zone d'activités de Broy de Haut, à proximité de la ZAE de Narrosse. « Nous commençons à être à l'étroit dans nos ateliers situés en plein centre-ville de Dax », explique Dominique Dethomas, responsable communication marketing.

Nous avons besoin de nous étendre et de construire un nouvel atelier de production, plus moderne et éco-responsable, afin de pérenniser et enrichir notre savoir-faire pour être capables, de répondre à toutes les exigences de nos clients. »

Un bâtiment d'environ 1 000 m² verra ainsi le jour. Le démarrage des travaux est prévu pour la mi-mars 2026, avec une ouverture envisagée début 2027. Une excellente nouvelle pour le développement et le rayonnement économique du Grand Dax, les Ateliers Nectoux illustrant l'excellence artisanale française bien au-delà de nos frontières.

➤ Découvrez les Ateliers Nectoux sur leur site : ateliers-nectoux.fr

LE GRAND DAX RENOUVELLE SON SOUTIEN AUX ÉTUDES EN SANTÉ

L'Agglomération du Grand Dax poursuit son engagement en faveur de la formation médicale. Lors du conseil du 4 février 2026, la collectivité a décidé de reconduire sa participation financière de 50 000 € par an pour soutenir l'antenne universitaire installée à l'Institut du Thermalisme de Dax. Ce site accueille cette année 55 étudiants inscrits à l'Université de Bordeaux dans le cadre du Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS). Cette première année d'études permet aux étudiants d'accéder aux principales filières de santé : médecine, maïeutique, odontologie, pharmacie et masso-kinésithérapie. À Dax, les enseignements sont suivis en présentiel mais aussi à distance grâce à des salles connectées à la fac de médecine de Bordeaux. La participation financière du Grand Dax permet de couvrir les salaires des personnels techniques et administratifs, les consommables, les frais de transport ainsi que l'organisation du tutorat des étudiants. Cette aide est intégralement affectée au site dacquois par l'Université de Bordeaux.

Depuis Dax, des cours de médecine connectés avec la Faculté de Bordeaux.



LE TENNIS CLUB DE TÉTHIEU, UNE BELLE AVENTURE COLLECTIVE

Porté par des bénévoles investis et motivés, le Tennis Club de Téthieu apporte dynamisme et joie de vivre à son village, en proposant, en plus des cours de tennis, différentes manifestations tout au long de l'année. Rencontre avec Kevin Pernaut, son président.

Pouvez-vous nous présenter le Tennis Club de Téthieu ?

« C'est une association sportive qui a été fondée en 1994. Chauffeur-livreur de profession, j'en suis le président depuis 3 ans. En 2025, nous comptons une quarantaine de licenciés. Notre seul salarié est notre entraîneur, sinon ce sont quelques bénévoles ultra motivés qui travaillent à faire vivre ce club, qui est un véritable vecteur de rencontres au cœur de notre petite commune de Téthieu. Nous avons la chance d'avoir depuis plusieurs années comme entraîneur du club le landais Franck Hervy, champion du monde de tennis des plus de 60 ans. Chaque vendredi, il donne des cours entre 17h et 21h à différentes catégories de joueurs : enfants, ados, débutants, hommes et femmes. En cas de mauvais temps, nous avons la possibilité de délocaliser les entraînements du vendredi soir dans un gymnase. Mais pour faire vivre le club, il faut aller plus loin et imaginer des manifestations, sportives ou autres, tout au long de l'année. »

Pouvez-vous nous parler de ces événements ?

« Chaque été depuis trois ans, nous organisons durant deux semaines le tournoi de tennis du Club, qui est notre grand événement annuel. C'est vrai moment de convivialité qui rassemble petits et grands, joueurs de tennis ou juste spectateurs et supporters chevronnés. Tous les soirs, c'est soirée tapas, et trois gros repas sont proposés pendant la quinzaine. L'année dernière, plus

d'une centaine de personnes sont venues certains soirs autour de notre buvette. Surtout, et ça reste le plus important, les compétiteurs nous ont offert un superbe spectacle et des matchs très accrochés !

Notre club participe également à d'autres tournois officiels comme la Coupe d'Hiver, la Coupe seniors (+ de 35 ans) et la Coupe de Printemps. Enfin, nous célébrons Noël avec un dîner organisé au Club chaque année, et nous avons créé un événement, la Fête du Tennis, qui se déroule en juin. »

De quels soutiens bénéficie le Club ?

« Nous recevons une subvention de 1500 euros de la part du Grand Dax. Le maire de Téthieu, Alain Dubourdiou et toute l'équipe municipale nous soutiennent aussi. La mairie nous a aidé à repeindre tous nos terrains, qui ont entièrement été refaits en 2025 et équipés d'un éclairage flambant neuf, 100 % LED. Nous sommes aussi très soutenus par le Comité des fêtes de Téthieu qui ramène du monde à chacun de nos événements. Nous n'hésitons pas à aller chercher des sponsors, auprès d'amis, d'entreprises de la région ou d'ailleurs ! Et pour augmenter notre nombre de licenciés, nous organisons des portes ouvertes pour attirer du monde, en septembre, avec des séances de cours gratuites. Alors n'hésitez pas et venez vous inscrire ! »

SAVE THE DATE !

Le tournoi du club de tennis de Téthieu 2026
Du 25 juillet au 8 août
Soirées tapas / Buvette

Pour s'inscrire
contacter Kevin Pernaut
président du Tennis Club de Téthieu



06 13 35 08 06
pernautkevin@gmail.com
Réservés aux licenciés FFT

Facebook : @TcTethieu



➤ TRIER SES BIODÉCHETS SANS SE TROMPER

Les bornes d'apport volontaire de biodéchets sont installées depuis bientôt 1 an dans les communes du Grand Dax.

Un rappel sur les règles s'impose. On ne met pas dedans de bouteilles, d'emballages, de sacs poubelles vides ou pleins. Ces bacs récupèrent exclusivement les déchets alimentaires qui seront ensuite livrés dans une usine de méthanisation pour les transformer en biogaz. Et seule la matière organique détient ce pouvoir ! Pas les autres déchets...

➤ LA PLATEFORME HABITAT, UN INTERLOCUTEUR DE CONFIANCE POUR VOS PROJETS DE RÉNOVATION

Isolation thermique, ventilation, pompe à chaleur... Il n'est pas toujours facile de faire les bons choix quand on souhaite effectuer des travaux. La Plateforme Habitat du Grand Dax vous conseille et vous accompagne dans toutes vos démarches, en vous garantissant sécurité et fiabilité. En effet, de nombreuses pratiques frauduleuses existent dans le cadre de travaux de rénovation énergétique et des escrocs se cachent parfois derrière des propositions alléchantes. La Plateforme Habitat est votre interlocuteur privilégié et gratuit pour vous aider à réaliser votre projet.

Contactez la plateforme Habitat au **06 72 20 81 46** plateforme.habitat@grand-dax.fr



➤ L'ARRÊT DU CUIVRE AU BÉNÉFICE DE LA FIBRE OPTIQUE

À l'horizon 2030 et dans toute la France, l'État prévoit le démontage du réseau cuivre, support historique du téléphone et de l'ADSL. Territoire 100 % fibré, le Grand Dax est déjà en capacité de se raccorder à la fibre optique. Dès le 30 janvier 2027, le réseau cuivre sera interrompu dans les villes d'Yzosse, Narrosse et Dax. Chaque habitant des communes concernées doit se rapprocher de son fournisseur d'accès Internet ADSL et téléphonie, pour lui permettre de passer à la fibre. Un changement indispensable pour continuer à utiliser le téléphone et bénéficier du très haut débit.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site granddaxtreshautdebit.fr/ rubrique Fin de l'ADSL



DIMANCHE 28 JUIN

DAX - BOIS DE BOULOGNE

RANDO COURMANDE

INSCRIPTIONS AUPRÈS
DE L'OFFICE DE TOURISME
À PARTIR DU 22 MAI

2026
5^{ème} ÉDITION

GRAND DAX
AGGLOMÉRATION

plus d'infos sur grand-dax.fr

